

VOS PRIVILÈGES 2012

OFFRES SPÉCIALES ANJOU



Anciens clients 5% de remise pour tout séjour d'une semaine minimum, pour vous remercier de votre fidélité.

Seniors 10% de remise pour toute location d'un bateau réservé par un capitaine de plus de 60 ans pour une semaine minimum hors période G.

Voyage de Noces (1ère année de mariage)
ou Anniversaire de mariage (5, 10, 15 ans et plus)

10% de remise pour tout type de séjour hors période G.

POUR LES COUPLES ET LES FAMILLES



NOUVEAUTÉS

Couples et Familles

Le Tarif Couple est accordé aux couples avec ou sans enfant (18 ans maxi) dont l'équipage se compose de la manière suivante, pour les séjours d'une semaine minimum, toute l'année :

P 930 / P 935 / P 935W : 2 adultes + 1 enfant

Anjou / EC 930 / EC 932 : 2 adultes + 1 ou 2 enfants

P 1107 / 1107W / P 1106FB : 2 adultes + 1, 2 ou 3 enfants

P 1120R : 2 adultes + 1, 2, 3 ou 4 enfants (en utilisant le carré-repas)

P 1020FB : 2 adultes + 1, 2 ou 3 enfants

Réduction Famille

Réduction Famille sur Pénichettes 1260, 1260R, 1160FB, 1165FB, 1180FB, 1400FB, 1500R, 1500FB pour une semaine minimum, toute l'année.

3% de remise pour une famille avec un enfant de -18 ans à bord.

5% de remise pour une famille avec 2 enfants de -18 ans à bord.

7% de remise pour une famille avec 3 enfants de -18 ans à bord.

10% de remise pour une famille avec 4 enfants de -18 ans à bord.

POUR TOUS



En réservant tôt

7% de remise pour TOUT séjour d'une semaine minimum confirmé avant le 15/11/2011.

5% de remise pour TOUT séjour d'une semaine minimum confirmé avant le 31/12/2011.

3% de remise pour TOUT séjour d'une semaine minimum confirmé avant le 15/01/2012.

Début de saison et fin de saison

10% de remise pour TOUT séjour d'une semaine minimum effectué avant le 30/03/2012 ou après le 13/10/2012.



Pour les longs séjours

3% de remise pour un séjour de 10 à 13 jours.

5% de remise pour un séjour de 14 à 20 jours.

7% de remise pour un séjour de 21 à 27 jours.

10% de remise pour un séjour de plus de 28 jours.

WEEK-ENDS FÉRIÉS :

WEEK-END DE PÂQUES :

(3 jours / 3 ou 4 nuits) Du Vendredi 6/04 (16-18h) au Lundi 9/04 (18h), ou Mardi 10/04 (8h30)

70% du prix de la semaine en Période A.

(4 jours / 4 ou 5 nuits) Du Jeudi 5/04 (16h-18h) au Lundi 9/04 (18h), ou Mardi 10/04 (8h30)

80% du prix de la semaine en Période A.

WEEK-END DU 1^{ER} MAI

(3 jours / 3 ou 4 nuits) Du Vendredi 27/04 (16-18h) au Lundi 30/04 (18h), ou Mardi 1/05 (8h30)

70% du prix de la semaine en Période B.

(4 jours / 4 ou 5 nuits) Du Vendredi 27/04 (16-18h) au Mardi 1/05 (18h), ou Mercredi 2/05 (8h30)

80% du prix de la semaine en Période B.

WEEK-END DU 8 MAI

(4 jours / 4 ou 5 nuits) Du Vendredi 4/05 (16-18h) au Mardi 8/05 (18h), ou Mercredi 9/05 (8h30)

80% du prix de la semaine en Période B.

WEEK-END DE L'ASCENSION :

(3 jours / 3 ou 4 nuits)

Du Jeudi 17/05 (16-18h) au Dimanche 20/05 (18h), ou Lundi 21/05 (8h30)

70% du prix de la semaine en Période C.

(4 jours / 4 ou 5 nuits)

Du Mercredi 16/05 (16-18h) au Dimanche 20/05 (18h), ou Lundi 21/05 (8h30)

80% du prix de la semaine en Période C.

WEEK-END DE PENTECÔTE :

(3 jours / 3 ou 4 nuits)

Du Vendredi 25/05 (16-18h) au Lundi 28/05 (18h), ou Mardi 29/05 (8h30)

70% du prix de la semaine en Période D.

(4 jours / 4 ou 5 nuits)

Du Jeudi 24/05 (16-18h) au Lundi 28/05 (18h), ou Mardi 29/05 (8h30)

80% du prix de la semaine en Période D.

TARIFS DE LOCATION 2012 TTC PAR BATEAU (en euros)

Retrouvez ces tarifs sur notre site internet www.maine-anjou-rivieres.com, réservez et payez en ligne à tout moment.

Périodes		A			B			C			D			E			F			G		
		S	WE	J	S	WE	J	S	WE	J	S	WE	J	S	WE	J	S	WE	J	S	J	
Bateaux	Confort																					
	Nombre de personnes																					
BATEAUX "COUPLE" ou "FAMILLE" (2 adultes avec 1, 2, 3 ou 4 enfants de moins de 18 ans selon le bateau - voir page 1)																						
Anjou**	2↓	2+2	504	252	72	560	280	80	672	336	96	686	343	98	742	371	106	833	417	119	924	132
Eau Claire 930	3↓	2+2	756	378	108	861	431	123	980	490	140	994	497	142	1 099	550	157	1 183	592	169	1 274	182
Eau Claire 932 (PPE)	3↓	2+2	791	396	113	924	462	132	1 043	522	149	1 057	529	151	1 162	581	166	1 253	627	179	1 351	193
Pénichette 930	3↓	2+1	623	312	89	812	406	116	973	487	139	987	494	141	1 057	529	151	1 183	592	169	1 267	181
Pénichette 935	4↓	2+1	777	389	111	959	480	137	1 155	578	165	1 183	592	169	1 274	637	182	1 400	700	200	1 491	213
Pénichette 935 W	5↓	2+1	812	406	116	994	497	142	1 190	595	170	1 218	609	174	1 309	655	187	1 435	718	205	1 526	218
Pénichette 1107	4↓	2+3	952	476	136	1 169	585	167	1 365	683	195	1 400	700	200	1 491	746	213	1 652	826	236	1 757	251
Pénichette 1107 W	5↓	2+3	987	494	141	1 204	602	172	1 400	700	200	1 435	718	205	1 526	763	218	1 687	844	241	1 792	256
Pénichette 1106 FB	5↓	2+3	1 022	511	146	1 260	630	180	1 463	732	209	1 484	742	212	1 575	788	225	1 743	872	249	1 855	265
Pénichette 1020 FB	5↓	2+3	1 449	725	207	1 736	868	248	1 981	991	283	1 995	998	285	2 149	1 075	307	2 296	1 148	328	2 415	345
Pénichette 1120 R	5↓	2+4	1 274	637	182	1 596	798	228	1 820	910	260	1 869	935	267	1 890	945	270	2 114	1 057	302	2 275	325
BATEAUX 3/6 personnes																						
Anjou**	2↓	3/6	546	273	78	616	308	88	742	371	106	777	389	111	854	427	122	945	473	135	999	143
Eau Claire 930	3↓	3/6 (*)	826	413	118	966	483	138	1 092	546	156	1 106	553	158	1 239	620	177	1 316	658	188	1 407	201
Eau Claire 932 (PPE)	3↓	3/6 (*)	889	445	127	1 029	515	147	1 162	581	166	1 176	588	168	1 337	669	191	1 442	721	206	1 547	221
Rive 34 (PPE)	5↓	4/6	1 470	735	210	1 743	872	249	1 974	987	282	1 988	994	284	2 219	1 110	317	2 394	1 197	342	2 562	366
Pénichette 930	3↓	3/5 (*)	728	364	104	917	459	131	1 078	539	154	1 092	546	156	1 176	588	168	1 309	655	187	1 407	201
Pénichette 935	4↓	3/5 (*)	882	441	126	1 127	564	161	1 365	683	195	1 400	700	200	1 505	753	215	1 652	826	236	1 757	251
Pénichette 935 W	5↓	3/5	917	459	131	1 162	581	166	1 400	700	200	1 435	718	205	1 540	770	220	1 687	844	241	1 792	256
Pénichette 1020 FB	5↓	3/5	1 645	823	235	1 918	959	274	2 247	1 124	321	2 303	1 152	329	2 443	1 222	349	2 604	1 302	372	2 744	392
Pénichette 1120 R	5↓	4/6 (*)	1 463	732	209	1 827	914	261	2 086	1 043	298	2 114	1 057	302	2 191	1 096	313	2 401	1 201	343	2 611	373
BATEAUX 7/9 personnes																						
Eau Claire 1130	4↓	6/9 (*)	1 134	567	162	1 337	669	191	1 498	749	214	1 512	756	216	1 708	854	244	1 841	921	263	1 953	279
Rive 40 (PPE)	5↓	6/8	1 610	805	230	1 911	956	273	2 156	1 078	308	2 177	1 089	311	2 443	1 222	349	2 632	1 316	376	2 821	403
Pénichette 1107	4↓	4/7 (*)	1 015	508	145	1 288	644	184	1 505	753	215	1 519	760	217	1 617	809	231	1 813	907	259	1 911	273
Pénichette 1107 W	5↓	4/7	1 050	525	150	1 323	662	189	1 540	770	220	1 554	777	222	1 652	826	236	1 848	924	264	1 946	278
Pénichette 1106 FB	5↓	4/7	1 127	564	161	1 400	700	200	1 624	812	232	1 645	823	235	1 771	886	253	1 939	970	277	2 086	298
Pénichette 1165 FB	5↓	6/7	1 967	984	281	2 212	1 106	316	2 548	1 274	364	2 604	1 302	372	2 758	1 379	394	2 877	1 439	411	3 031	433
Pénichette 1180 FB	5↓	6/7	2 261	1 131	323	2 576	1 288	368	2 954	1 477	422	2 989	1 495	427	3 164	1 582	452	3 304	1 652	472	3 479	497
BATEAUX 10/12 personnes																						
Eau Vive	3↓	4/10	889	445	127	1 001	501	143	1 183	592	169	1 197	599	171	1 358	679	194	1 498	749	214	1 603	229
Pénichette 1260	4↓	6/10	1 757	879	251	1 946	973	278	2 219	1 110	317	2 247	1 124	321	2 366	1 183	338	2 520	1 260	360	2 702	386
Pénichette 1260 R	5↓	6/10	2 002	1 001	286	2 282	1 141	326	2 597	1 299	371	2 625	1 313	375	2 751	1 376	393	2 912	1 456	416	3 080	440
Pénichette 1500 R	5↓	8/12	2 261	1 131	323	2 576	1 288	368	2 926	1 463	418	2 961	1 481	423	3 108	1 554	444	3 283	1 642	469	3 479	497
Pénichette 1400 FB	5↓	8/10	2 499	1 250	357	2 807	1 404	401	3 192	1 596	456	3 269	1 635	467	3 458	1 729	494	3 654	1 827	522	3 843	549
Pénichette 1500 FB	5↓	8/12	2 947	1 474	421	3 360	1 680	480	3 857	1 929	551	3 899	1 950	557	4 172	2 086	596	4 312	2 156	616	4 536	648

PPE= Poste de pilotage extérieur. - (*) : Possibilité d'une personne supplémentaire sur matelas en Anjou. Pour la P 1120 R, jusqu'à 8 personnes en Anjou.

** : Bateau Anjou disponible d'avril à fin septembre

Lorsque le séjour chevauche deux périodes, le prix est calculé au prorata du nombre de jours dans chaque période.

S = Semaine (6 jours/7 nuits) : du samedi, lundi, vendredi entre 16h et 18h au samedi, lundi ou vendredi à 8h30

MS = Mini-Semaine (4/7^{ème} du prix de la semaine) : du lundi à 14h au vendredi à 8h30 (sauf jours fériés) ou du mardi à 14h au samedi à 8h30 (sur demande)

WE = Week-end (50% du prix de la semaine) : du samedi à 10h au dimanche à 18h ou lundi à 8h30. (Après accord, possibilité d'embarquer le vendredi après-midi)

J = Jour supplémentaire (1/7^{ème} du prix de la semaine)

Pour les tarifs des bateaux Eau Claire, Rive et Europa dans les autres régions que l'Anjou : nous interroger.

NOM du conducteur Prénom Date de naissance

Profession Adresse

Code postal Ville Pays

Tél. domicile Tél. profess. Portable

Télécopie Adresse E-mail

Comment nous avez-vous connu ? Amis Journaux : lequel : Office de tourisme

Salon : lequel : Salon nautique Internet Presse Annuaire Divers : Précisez

Etes-vous déjà venus chez nous ? Oui Non Année

Equipeage : indiquer les noms, âges et adresses de tous les participants. Nombre d'adultes Nombre d'enfants

.....

.....

TYPE DE BATEAU :

P 930 P 935 P 935 W P 1020 FB P 1106 FB P 1107 P 1107 W P 1120 R P 1165 FB

P 1180 FB P 1260 P 1260 R P 1400 FB P 1500 R P 1500 FB EC 930 EC 932 EC 1130

Rive 34 Rive 40 Anjou Eau Vive Autre : [.....]

RÉGION : Aller-retour Aller simple (sous réserve)

ANJOU ALSACE AQUITAINE ARDENNES ALLEMAGNE

BRETAGNE CAMARGUE CHARENTE LOT-ET-GARONNE HOLLANDE

PICARDIE BOURGOGNE MIDI ITALIE

POLOGNE IRLANDE

Base de départ : Base de retour :

Jour de départ : à h Jour de retour : à h

VOTRE RÈGLEMENT :

Prix de location [.....] €
acompte de 40 % de la location, soit €

Plan d'annulation (4 % du prix de location) €

Supplément aller simple : de 100 à 130 € €

Carte fluviale (frais de port inclus) €

Total à payer à la réservation [.....] €

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de location inscrites au verso, les accepte et m'engage à les respecter.

DATE : **SIGNATURE :**

Carte fluviale indispensable

Anjou Ardennes Bretagne Charente } 26 €

Marne au Rhin Midi Saône Picardie } 26 €

Bourgogne (guide avec Yonne + Nivernais + Bourgogne) } 26 €

France générale Canaux du Centre Canal de l'Est } 35 €

Allemagne Hollande Irlande Italie Pologne } 35 €

Je paie par : Chèque Chèques vacances Mandat

Virement postal (Nantes 427 336 E)

Virement bancaire (CRCA-Le Lion d'Angers)

RIB : [17906 | 00032 | 80732933001 | 73]

IBAN : [FR76 | 1790 | 6000 | 3280 | 7329 | 3300 | 173]

BIC : [AGRIFRPP879]

Je paie avec ma Carte Bancaire (American Express - Visa - Mastercard - Eurocard) et j'autorise la SA MRB à débiter l'acompte (+supp. tels que carte fluviale + aller simple + plan annulation) dès réception et **le solde 1 mois avant le départ.**

N° de la carte : Date d'expiration :

N° du cryptogramme* : Signature :

A réception de votre fiche de réservation et de votre acompte, vous recevrez la confirmation de votre location avec le solde de € à régler un mois avant votre départ, soit le/...../.....

NOS SERVICES PLUS EN ANJOU (à régler à l'embarquement)

Je réserve :

..... vélo enfant à 26 € la semaine convertisseur de 5 à 10,00 € selon la durée du séjour

..... vélo adulte à 36 € la semaine forfait " lits faits" de 15 à 30,00 € par bateau suivant le type

..... parking privé et fermé (extérieur) payant. Pour Angers, nous consulter. service bébé : baignoire - lit - siège table (gratuit - sur réservation)

..... bains de soleil de 5 à 10,00 € selon la durée du séjour

DATE	Rgt : -	DATE : -	CARTE FLUVIALE
N°	-	-	CARNET DE VOYAGE

* 3 derniers chiffres figurants au dos de votre carte bancaire.

Réservé à M.A.R.

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. APTITUDE

Le conducteur doit être majeur et responsable des matériels qui lui sont confiés, de son équipage ou de toute personne embarquée. L'équipage doit être composé au minimum de deux personnes majeures. Le conducteur s'engage à n'embarquer que le nombre de personnes autorisées. Maine Anjou Rivières se réserve le droit de refuser la prise en charge d'un bateau à tout conducteur qui ne serait pas à même d'en assumer la responsabilité (ivresse, maladie...). Un séjour fixe à quai peut remplacer un séjour itinérant.

2. INSCRIPTION - RÉSERVATION - RÈGLEMENT

La réservation est effective lors de la confirmation par Maine Anjou Rivières ou son mandataire dès la réception de la fiche de réservation accompagnée d'un acompte de 40 % du montant de la location. Le solde sera payé un mois avant le départ. Un règlement échelonné peut être étudié à la demande. Toute altération des conditions générales doit faire l'objet d'un accord écrit du loueur.

3. CAUTION

Une caution devra être déposée le jour du départ, avant l'embarquement. Cette somme sera restituée à la fin de la croisière à condition que le bateau et son équipement soient ramenés en bon état d'entretien et non endommagés, aux heures et lieux convenus. Cette caution représente le montant de la franchise d'assurance en cas d'accident et ce, quelque soit la cause de la responsabilité au regard du désordre. Possibilité de rachat de caution.

4. RÉSILIATION DU CONTRAT par vous et/ou vos passagers

Plan d'annulation valable jusqu'au jour du départ : moyennant 4 % du prix du séjour, le plan d'annulation de location vous garantit le remboursement des sommes déjà versées en cas de décès, de maladie grave, ou accident grave, non préexistant à la signature du contrat et atteignant uniquement tout membre de l'équipage mentionné sur la fiche de réservation. Dans ce cas, les frais de dossier s'élèveront à 150 € + le montant du plan d'annulation. En cas de renonciation à la location non couverte par le plan d'annulation, envoyez immédiatement une notification écrite à Maine Anjou Rivières par lettre recommandée avec A.R. Les frais retenus sont les suivants : plus de 8 semaines avant le départ : 150 € de frais de dossier + le plan d'annulation si souscrit ; entre 6 et 8 semaines avant le départ : 30 % du montant de la location + le plan d'annulation si souscrit (avec minimum de 150 €) ; moins de 6 semaines avant le départ : 100 % de la location + le plan d'annulation si souscrit. Pour une annulation de location à la journée en Anjou, les frais retenus seront de 70 € quelle que soit la date d'annulation.

5. RÉSILIATION DU CONTRAT par Maine Anjou Rivières

Au cas où par suite d'une avarie survenue pendant la location affrètement précédente, ou de circonstances imprévisibles et indépendantes de sa volonté, Maine Anjou Rivières «fréteur» ne pourrait donner la jouissance du bateau désigné au verso à la date convenue, celui-ci sera tenu de mettre à la disposition du conducteur, soit un bateau de caractéristiques similaires ou supérieures, possédant le même nombre de couchettes, soit de restituer le ou les acomptes versés. En cas de mise à disposition tardive (3 jours), cette restitution se fera proportionnellement au nombre de jours correspondant à la privation de jouissance. Aucune indemnité ne sera versée dans ces deux cas.

6. ASSURANCES

Dans le prix du séjour sont comprises les assurances concer-

nant le bateau, ainsi que la responsabilité civile du conducteur envers les tiers pour les dommages dus au bateau. Le montant de la caution représente la franchise de l'assurance. Les locataires et leurs effets personnels ne sont pas assurés.

7. ACCIDENT

Le conducteur doit signaler tout sinistre, immédiatement par téléphone à Maine Anjou Rivières, celle-ci donnera la marche à suivre. Le conducteur s'abstiendra de toute initiative non dictée par l'urgence. Le conducteur ne devra en aucun cas ni reconnaître sa responsabilité pour tout accident survenu à un tiers, ni faire réparer le bateau sans avoir obtenu l'accord de Maine Anjou Rivières. Le conducteur cause ou victime de l'accident, ne pourra réclamer aucune indemnité, au cas où sa croisière s'en trouverait compromise.

8. EMBARQUEMENT

Le bateau est mis à la disposition du conducteur lorsque celui-ci aura rempli les formalités nécessaires, aura vérifié l'inventaire à bord et suivi les cours théoriques de navigation et de prise en main du bateau. En période de chômage ou de crue, l'embarquement peut se faire d'une autre base. De plus, Maine Anjou Rivières se réserve, en cas de force majeure, le droit de changer de base de départ, de changer le sens du voyage, d'imposer un trajet aller-retour au lieu d'un trajet aller-simple ou reporter le séjour sans que cela n'entraîne l'annulation du voyage ni aucun frais supplémentaire pour le conducteur.

9. DÉBARQUEMENT

Le bateau et son équipement doivent être de retour à la base, au jour et heure précisés au départ, en bon état d'entretien et de propreté. Le conducteur devra prévoir une marge de sécurité lui assurant l'heure de retour convenue même en cas d'imprévu ou de panne. Maine Anjou Rivières se réserve le droit de se faire rembourser par le conducteur toutes les dépenses entraînées par un retour tardif ou l'abandon d'un bateau durant la croisière. Maine Anjou Rivières n'est pas responsable si pour une raison indépendante de sa volonté, le conducteur ne peut aller sur une des rivières du bassin de la Maine (Mayenne, Sarthe, Oudon et Maine).

10. NAVIGATION

Le conducteur devra se soumettre aux instructions données par les autorités fluviales et Maine Anjou Rivières, ainsi que se conformer à la réglementation de la navigation fluviale. La navigation de nuit est interdite, le conducteur doit exercer la navigation dans les secteurs autorisés par Maine Anjou Rivières. Aucune réclamation ne peut être intentée à l'encontre de Maine Anjou Rivières en cas d'accident par négligence ou non respect des instructions données. Il est interdit de remorquer d'autres bateaux, de faire la course, de sous-louer et de prêter les bateaux. Le conducteur s'interdit d'embarquer à bord plus de personnes que le nombre autorisé.

11. IMPRATICABILITÉ DE LA VOIE D'EAU RESTRICTION À LA NAVIGATION

La période de « Chômage » observée sur toutes les voies navigables en France est destinée aux travaux d'entretien. Maine Anjou Rivières ne saurait être tenu, ni responsable, ni à indemnisation, en cas d'interruption ou de limitation de la croisière selon le trajet prévu au contrat, provenant de fermeture de voies navigables pour des motifs techniques ou raisons de police administrative, grèves, inondations ou sécheresses et autres intempéries, ainsi que de toute autre circons-

Les présentes conditions de location sont conformes à la charte du tourisme fluvial liant les professionnels et les organisations de consommateurs.

tance indépendante de sa volonté. Dans ces conditions, Maine Anjou Rivières peut modifier les lieux et dates de départ ou retour de croisière, sur un bateau équivalent ou de taille supérieure. Si ces mêmes événements rendent la croisière impossible, les sommes versées seront à valoir pour un voyage ultérieur à convenir entre les parties, Maine Anjou Rivières n'étant pas tenu à remboursement. Toute interruption temporaire de la croisière n'ouvre pas droit à indemnisation.

12. ÉQUIPEMENT DES BATEAUX

Le conducteur s'engage à signaler à Maine Anjou Rivières tout équipement perdu, cassé, volé ou endommagé et peut être tenu de le rembourser ; Maine Anjou Rivières n'est pas responsable des pertes, vols ou dommages causés, de quelque manière que ce soit, aux objets appartenant au conducteur, à bord du bateau ou dans tous lieux dépendants de Maine Anjou Rivières.

13. LES ANIMAUX DOMESTIQUES

Les animaux, avec collier anti-puces, sont les bienvenus à bord. Toutefois, le conducteur ne devra en aucun cas utiliser le matériel de bord (litière, vaisselle) pour un animal et devra donc se munir de tout accessoire nécessaire à la vie de son animal sur le bateau. Une somme forfaitaire de 26 € sera demandée le jour du départ. Cette somme permettra de couvrir les frais supplémentaires de ménage occasionnés systématiquement par la présence d'un animal sur le bateau.

14. PANNES

Maine Anjou Rivières s'oblige à assurer dans les meilleurs délais, loyalement et dans les règles de l'art, un service d'assistance en cas de panne ou d'avarie durant les heures ouvrables, 7/7j ; ce service est gratuit sauf comportement fautif du conducteur.

- Panne non imputable au conducteur

Si l'immobilisation due à la panne excède une durée de 24 h, Maine Anjou Rivières remboursera au conducteur ou locataire, au prorata du temps de location non accompli, le montant de la location à l'exclusion de toute autre indemnité. La durée d'immobilisation est décomptée du moment où le conducteur a prévenu Maine Anjou Rivières de l'existence de la panne. Le conducteur s'abstiendra de toute initiative qui ne serait pas commandée par la nécessité ou l'urgence.

- Panne imputable au conducteur

Si la panne ou l'immobilisation du bateau est imputable au conducteur, celui-ci n'a droit à aucun dédommagement pour la privation de jouissance ; Maine Anjou Rivières sera alors en droit de lui facturer les frais exposés pour les réparations.

15. TRAJETS ALLER-SIMPLE (CROISIÈRE D'UNE BASE À UNE AUTRE)

Maine Anjou Rivières se réserve le droit d'annuler le trajet aller-simple et le remplacera par un trajet aller-retour, sans que cela n'entraîne l'annulation du séjour. Seuls les frais supplémentaires aller simple seront remboursés. Il est indispensable de téléphoner à Maine Anjou Rivières 48 heures avant le départ pour confirmation.

16. EN CAS DE LITIGE / LOI APPLICABLE

Le présent contrat est régi par le droit du pays d'exécution de la prestation et dans la langue officielle de ce pays ; le Tribunal de commerce compétent est celui d'Angers (France). Toute réclamation afférente à la croisière devra être portée à la connaissance du loueur au plus tard dans les 30 jours suivant la fin du séjour.

Les tarifs de location comprennent :

- La location du bateau équipé, vaisselle, literie (couettes, housses de couettes, draps housses oreillers et taies d'oreillers) et linge de toilette.
- Un kit de 1^{ère} nécessité comprenant : 1 boîte d'allumettes, 1 filtre à café, 1 éponge, 1 rouleau de papier toilette, 1 sac poubelle, 1 savonnette.
- Le gaz (2 ou 4 grandes bouteilles par bateau, en Anjou).
- Tout ce que vous trouvez sur l'inventaire.
- Un dossier complet d'information touristique.
- L'assurance Responsabilité Civile du bateau (après franchise).
- L'assistance technique 7 jours sur 7.
- Le péage de navigation.
- L'initiation à la navigation le jour du départ.
- (le temps d'initiation est compris dans la durée de location)

Les tarifs de location ne comprennent pas :

- Le forfait horaire de fonctionnement du bateau (gasoil, huile) : environ entre 25 € et 35 € par jour, suivant le bateau et sur la base de 5 h de navigation par jour.
- Le gasoil pour le chauffage des Pénichettes 1020 FB, 1160 FB, 1165 FB, 1180 FB, 1400 FB, 1500 FB, 1500 R.
- Le plan d'annulation (4 % du montant de la location).
- La carte fluviale.
- La caution de 900 € à 1400 € (à régler sur place).
- Le rachat de caution et/ou forfait ménage (facultatifs, à régler sur place).
- Le supplément aller simple de 100 € à 130 € et le rapatriement de l'équipage.
- La location de vélos, le parking et autres extras (facultatifs, à régler sur place). Voir guide Maine Anjou Rivières.
- Le transfert par taxi dans le cas d'un parcours aller simple.
- Les produits d'entretien (en vente à la boutique sur place).

Maine Anjou Rivières - 49220 CHENILLÉ-CHANGÉ (France)

Tél. : 02 41 95 10 83 - Télécopie : 02 41 95 10 52

E-mail : reservation@maine-anjou-rivieres.com - Internet : <http://www.maine-anjou-rivieres.com>